



## Les mises à pied au Québec : est-ce que le portrait a changé depuis 1976?

par Marc-André Demers et Julie Rabemananjara

« Le Québec enregistre une croissance de 47 800 emplois en 2013 [...] » (ISQ, 2014 : 1). Au premier coup d'œil, on pourrait croire qu'il s'est seulement créé des emplois au Québec en 2013. En fait, ce nombre signifie que par rapport à 2012, il s'est créé davantage d'emplois qu'il s'en est perdu. Également, ce chiffre global ne tient pas compte des très nombreux mouvements de main-d'œuvre (embauches et cessations d'emplois) survenus cette année-là. À titre d'exemple, près de 500 000 Québécois et Québécoises ont subi une cessation d'emploi<sup>1</sup> en 2013; pour plus de la moitié (271 000), il s'agissait d'une mise à pied<sup>2</sup>.

### Également dans ce numéro :

Travailler à temps plein n'est pas une panacée contre le faible revenu au Québec : encore moins pour les immigrants ..... 7

L'objectif de cet article est d'analyser l'évolution des mises à pied au Québec entre 1976 et 2013. Nous tenterons ainsi de répondre aux questions suivantes : est-ce que le nombre de personnes mises à pied a augmenté? Est-ce que ces personnes présentent les mêmes caractéristiques ou assiste-t-on à des changements? Est-ce que les motifs sont les mêmes? À cet effet, nous utilisons les données de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada.

Nous présentons d'abord l'évolution des mises à pied et de l'emploi au cours des 37 dernières années. Nous examinons, par la suite, certaines variables socio-démographiques (âge, sexe, scolarité) des personnes ayant subi une mise à pied ainsi que les caractéristiques de l'emploi qu'elles occupaient (régime de travail, durée de l'emploi, industries, etc.<sup>3</sup>) en 2013 et en 1976. Enfin, nous comparons cette évolution avec les variations

de l'emploi. Pour terminer, nous nous penchons sur l'évolution des raisons qui expliquent les cessations involontaires depuis l'année 2000.

### Les mises à pied sont sensibles à la conjoncture économique

La figure 1 montre l'évolution annuelle des mises à pied et de l'emploi<sup>4</sup> entre 1976 et 2013. On y remarque que les mises à pied sont sensibles à l'évolution de la conjoncture. En effet, des hausses importantes sont observées durant les récessions (zones ombragées) : 35,7 % en 1982, 14,5 % en 1991 et 16,6 % en 2009. L'augmentation des mises à pied se reflète sur l'emploi qui a diminué respectivement de 7,1 %, 2,6 % et 1,5 %. D'ailleurs, durant la période étudiée, un sommet de près de 450 000 mises à pied a été atteint en 1982 alors que l'emploi diminuait de 177 000 (la plus forte baisse). La hausse des cessations d'emplois involontaires semble être un indicateur précurseur de la récession

1. Les cessations d'emplois peuvent être volontaires ou non. Les cessations d'emplois volontaires sont attribuables à la maladie ou à l'incapacité, aux obligations personnelles ou familiales (incluant les congés de maternité), à l'insatisfaction, à la retraite, aux études ou à toute autre raison. Les mises à pied ou cessations d'emplois involontaires peuvent être permanentes ou temporaires; environ 9 personnes mises à pied sur 10 ont perdu leur emploi de façon permanente (données non présentées).
2. Le nombre de mises à pied correspond au nombre de personnes sans emploi « salarié » ayant occupé un tel emploi au cours de la dernière année, lequel s'est terminé de manière involontaire (décision de l'employeur). Ces personnes peuvent être chômeuses ou inactives. Les données disponibles ne permettent pas de savoir si le travailleur mis à pied s'est trouvé un autre emploi par la suite.
3. Le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête sur la population active* ne nous permet pas d'examiner des variables comme la présence syndicale, la taille de l'entreprise et de l'établissement, le salaire, la profession ou le niveau de compétence.
4. Dans ce texte, le terme emploi se réfère à l'emploi salarié uniquement. Les travailleurs autonomes ne peuvent pas, par définition, être mis à pied. Lorsqu'ils vendent ou ferment leur entreprise, cette « cessation » est considérée comme une décision volontaire de leur part, et ce, malgré le fait que cette décision peut être attribuable à une conjoncture économique défavorable pour eux.

(ISQ, 2005). De fait, une tendance à la hausse des mises à pied s'observe quelques années avant qu'une récession se produise. À titre illustratif, dès 1980 et 1981, on note des augmentations respectives de 7,9 % et 11,6 % à ce chapitre. Lors de la reprise économique quant à la récession de 1982, une baisse progressive est constatée (-8,2 % en 1983, -5,5 % en 1984, -4,9 % en 1985, etc.). Le même phénomène est constaté pour les autres récessions. Par ailleurs, après la récession de 1991, le nombre de mises à pied tend à diminuer. Toutefois, depuis le début des années 2000, il demeure assez stable et oscille généralement entre 240 000 et 280 000, sauf en 2009, année de récession (310 000 mises à pied). Dès 2011, le nombre de mises à pied retrouve son niveau d'avant la récession.

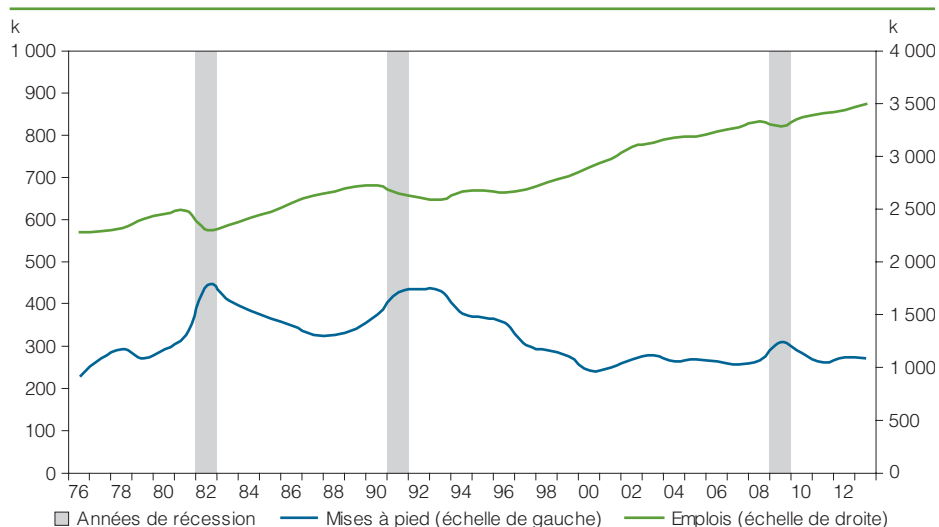
Maintenant que l'ampleur des mises à pied et leur évolution ont été présentées, voyons les caractéristiques des personnes mises à pied au Québec en 2013. Le poids des différents groupes sera présenté et comparé avec l'année 1976 ainsi que leur part dans l'emploi.

### Les hommes sont surreprésentés dans les mises à pied en 2013

Les hommes représentent environ 60 % des mises à pied au début et à la fin de la période étudiée (tableau 1). À prime abord, on pourrait dire que l'évolution des mises à pied selon le sexe ne présente aucun changement. Toutefois, lorsqu'on prend en compte le fait que la part des hommes dans l'emploi total a diminué de 1976 à 2013, le constat est différent. En 1976, les hommes étaient légèrement sous-représentés dans les mises à pied comparativement à leur poids dans l'emploi (-3 points). En 2013, ces derniers sont largement surreprésentés (+9 points) dans les mises à pied par rapport à leur part dans l'emploi<sup>5</sup>. En revanche, du côté des femmes, la situa-

Figure 1

### Évolution du nombre de mises à pied et d'emplois salariés, Québec, 1976-2013



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2013. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

tion s'est améliorée au cours de cette période. Le fait que la part de l'emploi des femmes dans le secteur des biens est plus faible aujourd'hui qu'en 1976 pourrait expliquer, en partie, ce basculement<sup>6</sup>. En effet, le secteur des biens est proportionnellement plus touché que celui des services par les mises à pied.

### Le secteur des biens : plus d'un cinquième des emplois, mais près du tiers des mises à pied

En 2013, les mises à pied proviennent en majorité du secteur des services. Ainsi, 189 000 ont été répertoriées dans le secteur des services contre seulement 82 000 dans le secteur des biens. Un peu moins d'une mise à pied sur trois est donc observée dans le secteur des biens (30 %), alors que ce secteur compte pour environ un cinquième des emplois salariés québécois (22 %). Le constat de la surreprésentation du secteur des biens dans les mises à pied n'est pas nouveau. En effet, ce secteur constituait 47 % des mises à pied et 35 % de l'emploi en 1976. Malgré le fait que le secteur des services

génère le plus grand nombre de mises à pied, il est proportionnellement moins touché par celles-ci, tant en 1976 qu'en 2013.

L'examen détaillé du secteur des biens révèle que c'est dans la construction ainsi que dans les industries primaires que la surreprésentation des mises à pied est la plus importante. Ces deux industries constituent 20 % de toutes les mises à pied, mais à peine 7 % de l'emploi salarié en 2013. Leur poids dans les pertes d'emplois est donc presque trois fois plus élevé que celui dans l'emploi. Un constat similaire est observé au début de la période (22 % des mises à pied contre 9 % de l'emploi). Ces industries présentent une caractéristique commune qui peut expliquer ces écarts dont on ne retrouve pas dans les autres industries. En effet, l'emploi dans les industries primaires<sup>7</sup> de même que dans la construction suit un cycle saisonnier. Une partie des mises à pied dans ces industries est donc récurrente d'année en année puisque les entreprises y œuvrant ne sont généralement pas en activité durant 12 mois consécutifs.

5. La surreprésentation des hommes dans les mises à pied a commencé en 1982.

6. En 1976, le secteur des biens représentait 43 % de l'emploi des hommes et 21 % de l'emploi des femmes (salariés seulement). En 2013, ces parts se fixent respectivement à 32 % et 10 % (données non présentées).

7. Les industries primaires regroupent l'agriculture, la foresterie, la pêche, les mines et l'extraction de pétrole et de gaz.

Tableau 1

**Répartition des mises à pied et de l'emploi<sup>1</sup> selon différentes caractéristiques, Québec, 1976 et 2013<sup>2</sup>**

	1976			2013		
	Nombre de mises à pied	Poids du groupe dans les mises à pied	Poids du groupe dans l'emploi	Nombre de mises à pied	Poids du groupe dans les mises à pied	Poids du groupe dans l'emploi
	k	%		k	%	
<b>Total</b>	<b>229,5</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>271,2</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Sexe</b>						
Homme	140,0	61,0	63,7	163,0	60,1	50,9
Femme	89,5	39,0	36,3	108,2	39,9	49,1
<b>Âge</b>						
15-24 ans	104,9	45,7	27,7	76,7	28,3	15,9
25-44 ans	81,0	35,3	47,3	86,6	31,9	44,0
45-54 ans	25,5	11,1	15,3	47,6	17,5	23,8
55 ans et plus	18,1	7,9	9,8	60,3	22,2	16,4
<b>Régime de travail</b>						
Temps plein	192,6	83,9	91,5	188,8	69,6	81,1
Temps partiel	36,9	16,1	8,5	82,4	30,4	18,9
<b>Secteur d'appartenance</b>						
Public	40,4	17,6	26,3	42,9	15,8	24,9
Privé	189,2	82,4	73,7	228,3	84,2	75,1
<b>Durée de l'emploi</b>						
Moins de 2 ans	164,5	71,7	36,0	167,4	61,7	31,0
2 ans et plus, mais moins de 5	35,6	15,5	22,5	46,0	17,0	19,9
5 ans et plus	29,4	12,8	41,5	57,7	21,3	49,1
<b>Secteur</b>						
Production de biens	106,7	46,5	35,1	82,1	30,3	21,5
Production de services	122,8	53,5	64,9	189,1	69,7	78,5
<b>Industrie</b>						
Industries primaires	17,4	7,6	3,2	14,9	5,5	1,5
Services publics	F	F	1,1	F	F	0,9
Construction	32,7	14,3	5,7	38,1	14,0	5,6
Fabrication	55,6	24,2	25,1	28,7	10,6	13,5
Commerce	30,3	13,2	15,0	37,1	13,7	16,6
Transport et entreposage	9,8	4,3	6,2	11,1	4,1	4,4
Finance, assurances, immobilier et location	5,2	2,3	5,2	8,0	2,9	5,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	3,8	1,6	2,4	12,5	4,6	6,3
Gestion d'entreprises et services administratifs	4,8	2,1	1,5	18,4	6,8	3,3
Services d'enseignement	12,1	5,3	7,9	22,8	8,4	7,9
Soins de santé et assistance sociale	8,9	3,9	8,4	12,8	4,7	13,6
Information, culture et loisirs	10,4	4,5	3,2	20,0	7,4	4,4
Hébergement et services de restauration	16,4	7,1	4,1	26,1	9,6	6,6
Autres services	7,7	3,4	4,1	9,4	3,5	3,3
Administrations publiques	13,4	5,8	6,9	10,9	4,0	6,4

1. Emploi salarié; cela exclut les travailleurs autonomes.

2. Les estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* sont fondées sur un échantillon et ainsi sujettes à une certaine variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2013, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Du côté de la fabrication, le nombre de mises à pied diminue en même temps que le nombre d'emplois depuis le début de la période. Cette industrie est passée de celle qui enregistre le plus de mises à pied en 1976 à la troisième place en 2013. En effet, la construction et le commerce sont, en 2013, les industries où les mises à pied sont les plus fréquentes. Toutefois, leur poids dans celles-ci ne présente pas de différences majeures avec ce qui était observé en 1976. Par ailleurs, l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (-9 points) présente une forte sous-représentation du nombre de mises à pied en comparaison de son poids dans l'emploi.

### En 2013, le nombre de mises à pied chez les personnes de 55 ans et plus est trois fois plus élevé qu'en 1976

Alors qu'on comptait à peine 20 000 personnes de 55 ans et plus ayant subi une mise à pied en 1976, ce nombre dépasse le cap des 60 000 en 2013. Une importante augmentation est aussi enregistrée dans le groupe des 45 à 54 ans. Les poids respectifs de ces groupes dans les mises à pied sont de 22 % et 18 % en 2013 et de 8 % et 11 % en 1976. Ces changements sont liés en grande partie au vieillissement de la population : par exemple, le nombre de personnes âgées de 55 ans et plus a plus que doublé durant la période étudiée (+ 141 %); en ce qui concerne les 15-24 ans, leur nombre a diminué du quart.

Les personnes de 55 ans et plus sont, en 2013, dans une position moins favorable comparativement à 1976. En effet, elles qui étaient peu touchées par les mises à pied en 1976 sont surreprésentées (+ 6 points) dans celles-ci en 2013. Ce groupe est donc plus susceptible de subir une mise à pied aujourd'hui qu'au début de la période<sup>8</sup>. Cela n'est toutefois pas le cas des personnes de 25 à 44 ans et de 45 à 54 ans qui continuent

d'afficher en 2013 une part dans les mises à pied inférieure à leur part dans l'emploi. À l'opposé, la surreprésentation du groupe des 15-24 ans dans les mises à pied diminue, passant de 18 à 12 points au cours de la période. Par conséquent, les jeunes travailleurs sont moins exposés aux mises à pied en 2013 qu'en 1976.

### Près de 7 mises à pied sur 10 proviennent d'un emploi à temps plein

Depuis 1976, le régime de travail à temps partiel a connu une forte croissance en raison, entre autres, de la hausse du nombre de femmes en emploi (elles travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes) et du fait qu'il y a plus d'étudiants qui travaillent (Gauthier, 2013). Le poids des mises à pied dans ce régime de travail augmente aussi, passant de 16 % en 1976 à 30 % en 2013, soit presque du double. Inversement, le poids des mises à pied des emplois à temps plein diminue, passant de 84 % à 70 % durant cette période (- 14 points).

Ainsi, on constate que l'écart entre le poids des mises à pied dans l'emploi à temps plein et le poids de ce régime de travail dans l'emploi se creuse entre 1976 (-8 points) et 2013 (- 12 points). Quant à l'emploi à temps partiel, c'est tout le contraire alors que l'on note une hausse de la surreprésentation de l'ordre de 4 points. Un employé à temps partiel est donc plus susceptible de subir une mise à pied qu'un employé à temps plein, et cela est encore plus vrai aujourd'hui.

### Hier comme aujourd'hui, un travailleur du secteur privé est plus susceptible de subir une mise à pied qu'un travailleur provenant du secteur public

Bien qu'on remarque un changement dans la composition des mises à pied selon l'âge, le régime de travail et les

industries, on n'observe pas de variations notables entre 1976 et 2013 dans les mises à pied sous l'angle du secteur d'appartenance. En effet, environ 8 mises à pied sur 10 sont enregistrées dans le secteur privé, et ce, du début à la fin de la période. Le poids des secteurs privé et public dans l'emploi salarié demeure également le même : environ 3 emplois sur 4 se trouvent dans le secteur privé.

### Derniers arrivés, premiers sortis...

Les employés ayant une durée d'emploi moindre semblent être les premiers à être touchés lors de mises à pied. L'expérience du travailleur acquise dans son emploi de même que l'investissement de son employeur, dans le temps, feraient diminuer les chances du travailleur de subir une mise à pied (Parson, 1972). En milieu syndiqué, le principe de l'ancienneté est d'ailleurs souvent utilisé dans le cas de mises à pied (Legault, 2005). En 1976, 71 % des personnes mises à pied avaient une durée d'emploi de moins de 2 ans, alors que leur poids dans l'emploi était deux fois moins important (36 %). En 2013, ce groupe est moins susceptible d'être mis à pied (62 %) qu'en 1976, mais demeure toujours très surreprésenté dans les mises à pied par rapport à leur poids dans l'emploi (31 %). La part des personnes ayant 5 ans de durée d'emploi et plus dans les mises à pied a quant à elle augmenté entre 1976 et 2013, passant de 13 % à 21 %. Avec 49 % des emplois en 2013 (42 % en 1976), ces personnes restent toutefois largement sous-représentées dans les mises à pied.

### Le niveau universitaire, un rempart contre les mises à pied

Le niveau de scolarité des personnes en emploi a connu une forte croissance au cours des dernières décennies. Entre 1990<sup>9</sup> et 2013, la part des personnes possédant un diplôme universitaire ou ayant fait des études postsecondaires dans

8. En fait, la surreprésentation des 55 ans et plus dans les mises à pied est observée depuis 1987, mais s'est accentuée ces dernières années.

9. Une modification apportée dans les questions posées sur l'éducation dans l'*Enquête sur la population active* en 1990 occasionne un bris de série empêchant d'analyser cette variable jusqu'en 1976.

l'emploi salarié augmente de plus de 10 points. À l'inverse, la part des employés n'ayant pas de diplôme d'études secondaires s'est réduite de plus de 15 points, alors que celle des employés ayant uniquement un DES diminue de 5 points (tableau 2). Mais qu'en est-il des mises à pied dans ce contexte? Observe-t-on les mêmes changements?

Chez les personnes qui ont un DES ainsi que chez celles qui n'en ont pas, le poids dans les mises à pied a diminué tout comme le poids dans l'emploi, entre 1990 et 2013. Au contraire, chez les personnes qui ont fait des études postsecondaires de même que chez celles qui ont un diplôme universitaire, le poids dans les mises à pied a augmenté en même temps que le poids dans l'emploi. Ces changements font en sorte que si, en 1990, les personnes sans DES constituaient le groupe le plus touché par les mises à pied, en 2013, ce sont plutôt celles ayant fait des études postsecondaires (45 %) qui détiennent ce titre. Cependant, les personnes qui n'ont pas de DES demeurent, proportionnellement, le groupe le plus touché par les mises à pied, alors que celles qui ont un diplôme universitaire semblent être les moins susceptibles d'en subir. Notons aussi que la sous-représentation du groupe ayant fait des études postsecondaires (sans diplôme universitaire) dans les mises à pied diminue de moitié, et ce, en moins de 25 ans (de -8 à -4 points). À l'inverse, les diplômés universitaires accroissent légèrement leur sous-représentation dans les mises à pied (de -8 à -10 points).

Après avoir analysé l'évolution du nombre de mises à pied et des caractéristiques des personnes touchées, examinons maintenant les raisons à la base des mises à pied. Cette prochaine analyse porte sur une période plus récente (2000-2013), au cours de laquelle on observe une relative stabilité des mises à pied.

Tableau 2

### Répartition des personnes mises à pied et en emploi<sup>1</sup> selon leur niveau de scolarité, Québec, 1990 et 2013

	1990		2013	
	Poids dans les mises à pied	Poids dans l'emploi	Poids dans les mises à pied	Poids dans l'emploi
	%			
Sans DES	47,0	28,1	24,1	11,1
DES uniquement	18,0	20,5	16,9	15,4
Études postsecondaires	30,0	38,3	45,0	49,3
Diplôme universitaire	5,1	13,1	14,1	24,3

1. Emploi salarié; cela exclut les travailleurs autonomes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2013, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### La fin de l'emploi temporaire : la première cause des mises à pied

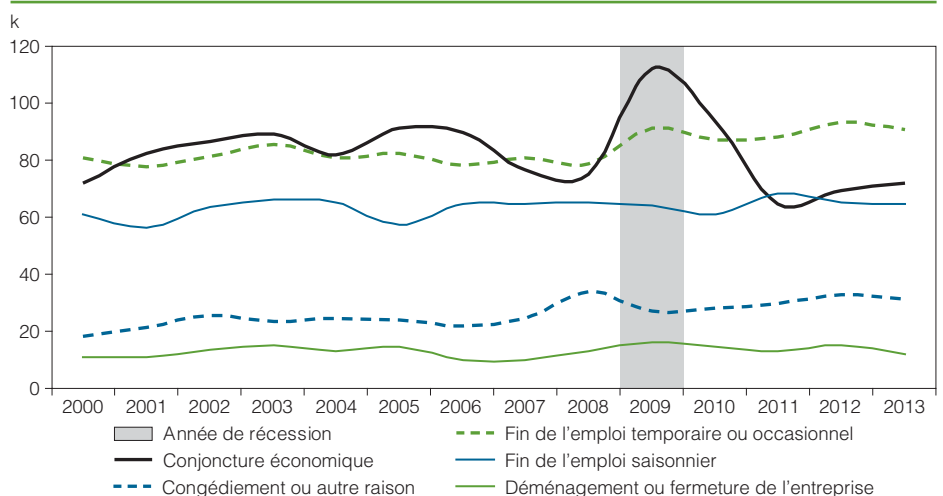
Les cessations d'emplois qualifiées d'involontaires ou, en d'autres termes les mises à pied, peuvent être causées par la fin de l'emploi temporaire, occasionnel ou saisonnier, la fermeture ou le déménagement de l'entreprise, la conjoncture économique ou le congédiement. Entre 2000 et 2010, les deux principaux motifs de mises à pied sont la fin de l'emploi temporaire et la conjoncture économique (figure 2).<sup>10</sup> Depuis 2011, le nombre de mises à pied causées par la fin de l'emploi temporaire ou occasionnel est plus élevé

que celui lié à la conjoncture économique (91 000 contre 69 000; moyenne de 2011 à 2013). À titre comparatif, le nombre moyen (entre 2000 et 2008) de mises à pied justifiées par la conjoncture économique ou par la fin de l'emploi temporaire ou occasionnel est d'un peu plus de 80 000.

La hausse des mises à pied en raison de la fin d'un emploi temporaire ou occasionnel peut s'expliquer, entre autres, par la croissance de l'emploi non permanent (excluant le travail saisonnier). En effet, en moyenne, on dénombre annuellement 348 000 emplois temporaires ou occasionnels entre 2000 et 2008 comparativement

Figure 2

### Évolution du nombre de mises à pied selon la raison, Québec, 2000-2013



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2013. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

10. Les écarts observés entre les deux raisons durant de cette période ne sont pas statistiquement significatifs (à l'exception de l'année 2009).

à 400 000 entre 2011 et 2013 (données non présentées). Une analyse dans les prochaines années permettrait de déterminer si l'écart entre les deux principales raisons à la base des mises à pied s'explique par la hausse de l'emploi temporaire ou par d'autres motifs<sup>11</sup>. Enfin, notons que la part de la raison « congédiement ou autre raison » passe de 8 % à 12 %, alors que celle de la raison « déménagement ou fermeture de l'entreprise » demeure stable.

### En somme...

Cet article a permis de jeter un éclairage sur l'évolution des mises à pied survenues au Québec entre 1976 et 2013. On remarque, tout d'abord, que le nombre de mises à pied est resté relativement stable depuis le début des années 2000, contrairement à la période qui précède au cours de laquelle des variations à la hausse comme à la baisse ont été constatées. En outre, on observe que les mises à pied sont sensibles à l'évolution de la conjoncture. Elles semblent, d'ailleurs, être un signe précurseur d'une récession. Elles

augmentent quelques années avant un tel phénomène et diminuent progressivement dans les années subséquentes.

Pour ce qui est des caractéristiques des personnes mises à pied, des changements sont observés dans la plupart des catégories étudiées. En effet, les hommes et les personnes de 55 ans et plus sont surreprésentés dans les mises à pied en 2013, tandis qu'ils ne l'étaient pas en 1976. Au contraire, les femmes et les jeunes sont moins susceptibles de subir une mise à pied en 2013. Les personnes travaillant dans le secteur des biens, dans le secteur privé, à temps partiel et celles ayant une durée d'emploi de moins de 2 ans sont les plus touchées par les mises à pied par rapport à leur poids dans l'emploi. Quant aux personnes ayant fait des études postsecondaires ou ayant un diplôme universitaire, elles sont plus nombreuses à être mises à pied en 2013 (quoiqu'elles demeurent sous-représentées).

Enfin, on constate que les mises à pied sont plus fréquemment attribuables à la fin d'un emploi temporaire ou occasionnel depuis la fin de la récession de 2009,

la conjoncture économique arrivant au deuxième rang. Avant 2009, ces deux raisons présentaient une part similaire.

L'analyse de l'évolution des mises à pied est importante puisque la perte d'un emploi peut avoir son lot de conséquences. De fait, les mises à pied peuvent avoir des impacts financiers tels que des pertes de gains salariaux à long terme, particulièrement chez les travailleurs expérimentés (Couch et Placzek, 2010; Morissette et coll., 2007), ou la diminution de revenus de retraite (Bernard et Galarneau, 2011). Du côté des répercussions non financières, ces derniers auteurs notent que les mises à pied peuvent être « une source de stress pour les ménages touchés et peuvent avoir des répercussions sur leur santé mentale de même que sur la stabilité des unions ». La mise à pied d'un travailleur peut même réduire son espérance de vie (Sullivan et Von Watcher, 2009) ou influencer négativement sur les revenus futurs des enfants dans le ménage (Oreopolous et coll., 2008). L'analyse régulière des cessations d'emplois involontaires est donc pertinente, tant sur le plan économique que social.

## Bibliographie

- BERNARD, André, et Diane GALARNEAU (2010). « Les mises à pied au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, vol. 11, n° 5, 14 p.
- COUCH, Kenneth A., et Dana W. PLACZEK (2010). « Earnings Losses of Displaced Workers Revisited », *American Economic Review*, vol. 100, n° 1, p. 572-589.
- GAUTHIER, Marc-André (2013). « Le travail rémunéré chez les étudiants québécois : portrait de trente années d'évolution », *Coup d'œil sociodémographique*, Institut de la statistique du Québec, février, n° 23, 6 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). « Données désaisonnalisées de décembre 2013 », *Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec*, 5 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2005). « Portrait historique des conditions et de la dynamique du travail », *Annuaire québécois des statistiques du travail*, Québec, vol. 1, n° 2, 309 p.
- LEGAULT, Marie-Josée (2005). « Droits de la personne, relations du travail et défis pour les syndicats contemporains », *Relations industrielles*, vol. 60, n° 4, p. 683-708.
- MORISSETTE, René, Xuelin ZHANG et Marc FRENETTE (2007). *Les pertes de gains des travailleurs déplacés : données canadiennes extraites d'une importante base de données sur les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs*, Documents de recherche, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, n° 291, 42 p.
- OREOPOLOUS, Philip, Marianne PAGE et Ann Huff STEVENS (2008). « The Intergenerational Effects of Worker Displacement », *Journal of Labor Economics*, University of Chicago Press, vol. 26, n° 3, p. 455-483.
- PARSON, Donald (1972). « Specific human capital: an application to quit rates and layoff rates », *The Journal of Political Economy*, vol. 80, n° 6, p. 1120-1143.
- SULLIVAN, Daniel, et Till VON WATCHER (2009). « Job Displacement and Mortality: An Analysis Using Administrative Data », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 124, n° 3, p. 1265-1306.

11. Il aurait été bien sûr intéressant de voir s'il y avait eu des modifications dans les poids des mises à pied à la suite des récessions du début des années 1980 et 1990, mais les données ne sont pas disponibles.

# Travailler à temps plein n'est pas une panacée contre le faible revenu au Québec : encore moins pour les immigrants

par Maude Boulet<sup>1</sup>

## Introduction

En général, l'emploi est considéré comme un moyen d'échapper au faible revenu. Or, même en occupant un emploi, certaines personnes demeurent dans une situation précaire et font partie de la population à faible revenu. Depuis peu, un nombre croissant de chercheurs et d'analystes s'intéressent au concept des travailleurs à faible revenu qui va à l'encontre de la croyance selon laquelle la pauvreté ne peut résulter que du fait de ne pas travailler (Ulysse, 2009). Un travailleur à faible revenu est un individu qui fournit un effort de travail considérable

durant l'année, mais dont le revenu familial se situe sous le seuil de faible revenu (ISQ et MESS, 2005). Même si le faible revenu est au cœur de plusieurs études depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, la notion de travailleurs à faible revenu a gagné en popularité dans les années 1990 aux États-Unis. Les coupures dans les programmes sociaux de sécurité du revenu dans la deuxième moitié des années 1990 expliquent en partie ce regain d'intérêt (Ressources humaines et Développement social Canada<sup>2</sup> [RHDC], 2006). Ce concept attire aussi l'attention en Europe depuis le début des années 2000. D'ail-

leurs, il figure maintenant parmi les indicateurs d'inclusion sociale reconnus par Eurostat dans l'Union européenne (Marx et Nolan, 2012). Le Bureau des statistiques du travail américain examine aussi cet indicateur annuellement (U.S. Bureau of Labor Statistics [BLS], 2013). Selon le dernier rapport publié par cet organisme, le taux de travailleurs à faible revenu aux États-Unis se chiffrait à 7 % en 2011. En moyenne, dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 7 % des personnes vivant dans un ménage où au moins une personne travaille sont pauvres (OCDE, 2009).

## Encadré 1 – Définitions et aspects méthodologiques

### *Travailleur, travailleur à faible revenu et taux de travailleurs à faible revenu*

Dans cet article, le travailleur est une personne qui est âgée de 18 à 64 ans travaillant 26 semaines par année ou plus, surtout à temps plein. Le travailleur à faible revenu est donc une personne qui est âgée de 18 à 64 ans travaillant 26 semaines par année ou plus, surtout à temps plein, et faisant partie d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (SFR-API) établi par Statistique Canada. Le taux de travailleurs à faible revenu est calculé en divisant le nombre de travailleurs à faible revenu par le nombre de travailleurs. Précisons d'emblée que le fait de travailler 26 semaines à temps plein équivaut approximativement au critère des 910 heures travaillées par année.

### *Données utilisées*

Les données proviennent des fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) du recensement de la population de 2006. Les FMGD contiennent des données provenant d'un échantillon d'environ 2,7 % de la population recensée, ce qui représente un peu moins de 845 000 individus. Ces fichiers sont formés à partir du fichier contenant 20 % de la population qui a répondu à la version longue du questionnaire du recensement. Un facteur de pondération est associé à chaque unité sélectionnée dans les FMGD pour permettre des estimations de la population. Toutes les estimations produites dans ce document sont donc pondérées.

Le choix des données du recensement de la population tient au fait que celui-ci contient un nombre suffisant d'immigrants; ces données permettent en effet d'analyser le taux de travailleurs à faible revenu chez les immigrants selon plusieurs caractéristiques, ce qui aurait été difficile avec d'autres enquêtes, par exemple l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

### *Mesure de précision et critère de diffusion des estimations*

Des coefficients de variation ont été calculés pour s'assurer de la précision des estimations. Selon les lignes directrices de Statistique Canada en matière de diffusion, tous les coefficients de variation (CV) des estimations qui ne sont pas présentés sont inférieurs à 16,5 %; celles-ci peuvent donc être diffusées sans aucune restriction. Les estimations dont le CV se situe entre 16,5 % et 33,3 % sont présentées avec un astérisque.

### *Intervalle de confiance et seuil de signification*

Pour toutes les estimations, les bornes inférieures et supérieures des intervalles de confiance (IC) ont été produites, ce qui permet, à l'aide d'un seuil de signification de 5 %, d'identifier les écarts significatifs entre les estimations. Toutefois, pour alléger le texte et la présentation des tableaux, les intervalles de confiance ne sont pas présentés. Toute personne intéressée à obtenir les IC peut contacter l'auteur.

Source : Statistique Canada, *Guide de l'utilisateur du FMGD du recensement de 2006*.

1. L'auteure remercie Marie-Ève Tremblay de la Direction de la méthodologie et de la qualité pour son soutien méthodologique ainsi que Stéphane Crespo et Sylvie Rheault de la Direction des statistiques sociodémographiques pour leurs précieux commentaires.
2. Ce ministère fédéral se nomme aujourd'hui Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC).

Au Canada, RHDSC a produit un portrait détaillé des travailleurs à faible revenu en 2006. Dans cette étude, on souligne le manque de consensus en ce qui concerne la définition de ce concept. Après avoir recensé les définitions utilisées dans différents pays, RHDSC (2006) a défini le travailleur comme un individu de 18 à 64 ans qui n'est pas étudiant à temps plein et qui a travaillé au moins 910 heures au cours de l'année de référence. De plus, le travailleur est considéré comme à faible revenu s'il vit dans une famille à faible revenu, c'est-à-dire une famille dont le revenu après impôt est sous le seuil de faible revenu (SFR).

Récemment au Québec, Savard (2013) a montré que le taux de faible revenu des travailleurs se situait à 2,2 % en 2009, soit le taux le plus bas parmi les provinces canadiennes à l'exception du Manitoba. Cette même étude a révélé qu'avoir une faible rémunération horaire, occuper un emploi à temps partiel, travailler dans une entreprise de moins de 20 employés, avoir moins de 25 ans ou ne détenir aucun diplôme augmentent la probabilité d'être un travailleur à faible revenu au Québec.

L'objectif principal de cet article est d'examiner la question des travailleurs à faible revenu chez les immigrants du Québec. Pour y parvenir, un portrait global des travailleurs à faible revenu au Québec et au Canada est d'abord produit. Par la suite, une comparaison entre le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants et celui des natifs est faite selon la province, le sexe et le niveau de scolarité. Enfin, les travailleurs immigrants à faible revenu sont comparés entre eux selon la durée de résidence, la région d'origine et l'âge lors de l'immigration.

### Les travailleurs à faible revenu au Québec et au Canada

Selon les données du recensement de la population, au Québec, près de 150 000 personnes travaillant 26 semaines par année ou plus vivaient dans un ménage dont le revenu se situait sous le seuil de faible revenu en 2005. Le nombre de personnes dans cette situation au Canada

## Encadré 2 – Mesure du seuil de faible revenu

### Définition du seuil de faible revenu (SFR)

Le SFR est établi en fonction de la part du revenu dépensée par la moyenne des familles canadiennes pour les biens dits essentiels (logement, vêtements et nourriture), à laquelle on ajoute 20 points (pourcentage arbitraire établi par Statistique Canada). Les seuils sont ajustés périodiquement en se basant sur l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM). Une personne à faible revenu est une personne dont le revenu familial est inférieur au seuil de faible revenu, incluant une personne seule dont le revenu tombe sous le seuil de faible revenu.

### Avantages et limites de cette mesure

Ce seuil ne tient pas compte des différences provinciales en ce qui concerne le coût de la vie. Par exemple, le coût du logement varie selon la province et cela peut influencer sur la part du revenu dépensée pour les biens essentiels. Par ailleurs, cette mesure est indexée à l'indice des prix à la consommation (IPC) chaque année. En revanche, on dispose de longues séries chronologiques pour cet indicateur dans le FMGD du recensement de la population de 2006.

Source : ISQ et MESS, 2005.

Tableau 1

### Nombre de travailleurs à faible revenu, nombre de travailleurs, nombre de personnes dans la population totale et taux de travailleurs à faible revenu, Québec et Canada, 2005

	Québec	Canada	Part du Québec
	n		%
Nombre de travailleurs à faible revenu	150 050	652 103	23,0
Nombre de travailleurs	2 898 673	12 268 141	23,6
Nombre de personnes dans la population totale	7 434 985	31 241 030	23,8
Taux de travailleurs à faible revenu (%)	5,2	5,3	-

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, Fichier des microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

étant d'environ 650 000, les travailleurs à faible revenu québécois représentent 23 % de ce nombre; cette part est similaire à celle de la population québécoise dans l'ensemble du Canada (24 %). Le tableau 1 montre aussi que le taux de travailleurs à faible revenu s'élève à 5 % au Québec, ce qui signifie que 5 % des personnes travaillant à temps plein six mois ou plus par année vivaient sous le seuil de faible revenu en 2005. Le taux de travailleurs à faible revenu se fixe également à 5 % au Canada. Pour mettre en perspective le taux du Québec, on peut aussi diviser le nombre de travailleurs à faible revenu par la population totale, ce qui donne 2 %. Ainsi, 2 % de la population québécoise fournit un effort de travail considérable tout en vivant sous le seuil de faible revenu.

### Les immigrants sont plus susceptibles que les natifs de travailler à temps plein tout en vivant sous le seuil de faible revenu

Picot et Hou (2003) ont utilisé les recensements de la population de 1981, 1991 et 2001 pour mettre en évidence le fait que le taux de faible revenu avait diminué chez les non-immigrants et qu'il s'était accru chez les immigrants entre 1980 et 2000 au Canada. Cette étude a aussi révélé que les immigrants sont plus à risque que les non-immigrants de vivre sous le seuil de faible revenu, particulièrement les immigrants récents (moins de 5 ans). Plus récemment, Lechaume et Savard (2011) ont comparé le taux de faible revenu des immigrants avec celui des natifs en se centrant sur le Québec, mais en établissant aussi des comparaisons interprovinciales.



Ils ont notamment observé que le taux de faible revenu des immigrants est plus élevé que celui des natifs au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Ils ont aussi trouvé que le taux de faible revenu diminue à mesure que le nombre d'années écoulées depuis l'immigration augmente. Notre article vient compléter ces études en mettant l'accent sur les travailleurs à faible revenu. En effet, ces analyses portent sur tous les immigrants permanents, c'est-à-dire que leur effort de travail n'est pas pris en compte.

Le tableau 2 révèle que le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants dépasse celui des natifs dans l'ensemble du Canada (8 % c. 4 %) en 2005; le premier étant presque le double du second. En outre, dans toutes les provinces analysées, les immigrants affichent un taux de travailleurs à faible revenu supérieur à celui des natifs. Par exemple, le taux de travailleurs pauvres des immigrants s'établit à 11 % au Québec comparativement à un taux de 4 % chez les natifs. Ces taux respectifs se fixent à 8 % et 4 % en Ontario et à 9 % et 5 % en Colombie-Britannique.

### Les immigrants du Québec affichent le taux de travailleurs à faible revenu le plus élevé

Le tableau 2 indique aussi que le Québec présente le taux le plus élevé de travailleurs à faible revenu chez les immigrants, soit 11 %; viennent ensuite la Colombie-Britannique (9 %) et l'Ontario (8 %). Toutefois, le taux de travailleurs pauvres des immigrants en Ontario n'est pas significativement différent de celui des provinces atlantiques. Par ailleurs, le taux de travailleurs à faible revenu chez les natifs du Québec (4 %) est plus faible que les taux constatés en Colombie-Britannique et dans les Prairies qui s'établissent à 5 % respectivement.

### Peu importe le sexe et le niveau de scolarité, le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants est plus important

Le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants est supérieur à celui des natifs, tant chez les femmes que chez les hommes (tableau 3). Effectivement, les immigrantes

Tableau 2

#### Taux de travailleurs à faible revenu selon la province, immigrants et natifs, Canada, 2005

	Tous	Immigrants	Natifs	Écart
	%			
Provinces atlantiques	4,1	6,7	3,9	2,8†
Québec	5,2	11,2	4,3	6,9†
Ontario	5,3	8,0	3,8	4,2†
Prairies	5,4	6,6	5,1	1,5†
Colombie-Britannique	6,4	9,4	5,0	4,4†
Ensemble du Canada	5,3	8,4	4,3	4,1†

† Écart significatif au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, Fichier des microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

#### Encadré 3 – Pourquoi s'intéresser au poids des immigrants dans la population totale?

*La part d'immigrants parmi les travailleurs à faible revenu au Québec est inférieure à celle notée en Ontario, mais le poids des immigrants dans la population totale y est aussi plus faible*

Au Québec, les immigrants représentent le quart des travailleurs à faible revenu comparativement à près de la moitié en Ontario, à 43 % en Colombie-Britannique, à 19 % dans les Prairies et à 7 % dans les provinces atlantiques (données non présentées). Ainsi, des trois principales provinces d'immigration canadienne, le Québec est celle où les immigrants représentent la moins grande part des travailleurs à faible revenu. Néanmoins, lorsqu'on compare cette part avec le poids des immigrants dans la population totale selon la province, on s'aperçoit que le Québec fait moins bonne figure. En effet, les immigrants représentent le quart des travailleurs à faible revenu pour un poids de 11 % dans la population totale, soit plus du double (données non présentées). Ce ratio est de 1,7 en Ontario et de 1,6 en Colombie-Britannique (données non présentées).

Tableau 3

#### Taux de travailleurs à faible revenu selon le sexe et le niveau de scolarité, immigrants et natifs, Québec, 2005

	Immigrants	Natifs	Écart
	%		
<b>Sexe</b>			
Femmes	10,2	4,2	6,0†
Hommes	11,9	4,4	7,5†
<b>Niveau de scolarité</b>			
Aucun diplôme	13,5	7,0	6,5†
Diplôme d'études secondaires	14,0	5,5	8,5†
Diplôme de métier ou d'apprenti	12,1	4,5	7,6†
Diplôme d'études collégiales	9,1	3,5	5,6†
Diplôme d'études universitaires	9,8	2,4	7,4†

† Écart significatif au seuil de 5 %.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, Fichier des microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

présentent un taux de 10% par rapport à un taux de 4% chez les natifs, pour un écart de 6 points de pourcentage. Du côté des hommes, le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants est de 12% contre 4% chez les natifs. Peu importe le niveau de scolarité, les immigrants présentent un taux de travailleurs à faible revenu plus grand que celui des natifs. Notamment, chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires, le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants se chiffre à 14% comparativement à un peu moins de 6% pour les natifs, ce qui porte l'écart à près de 9 points de pourcentage. Par ailleurs, le tableau 3 montre que le fait d'être plus scolarisé tend à réduire le taux de travailleurs à faible revenu, mais cette tendance est plus claire chez les natifs que chez les immigrants.

### Les immigrants représentent près de la moitié des travailleurs à faible revenu ayant un diplôme universitaire

Au Québec, on dénombre près de 30 000 travailleurs à faible revenu détenant un diplôme universitaire (tableau 4). À partir de ce tableau, on peut calculer que 46% des travailleurs à faible revenu ayant un diplôme universitaire sont immigrants, alors que ces derniers constituent 20% des titulaires d'un diplôme universitaire au Québec. Cela signifie que, chez les diplômés universitaires, la part des immigrants parmi les travailleurs pauvres représente le double de leur poids dans la population totale. On peut donc dire que les immigrants sont surreprésentés parmi les travailleurs pauvres détenant un diplôme universitaire. On note aussi, en valeur absolue, que le nombre le plus élevé de travailleurs à faible revenu est observé chez les diplômés universitaires pour les immigrants et chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires pour les natifs (tableau 4). Ainsi, à partir des constats établis aux tableaux 3 et 4, on peut croire que la scolarité offre une meilleure protection aux natifs qu'aux immigrants contre le risque de vivre sous le seuil de faible revenu tout en travaillant. De fait, le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants ayant un diplôme universitaire est quatre fois plus élevé

Tableau 4

### Nombre de travailleurs à faible revenu et population totale selon le niveau de scolarité, immigrants et natifs, Québec, 2005

	Travailleurs à faible revenu			Population totale		
	Immigrants	Natifs	Total	Immigrants	Natifs	Total
Aucun diplôme	5 623	23 677	29 300	180 534	1 356 665	1 537 199
Diplôme d'études secondaires	7 954	29 522	37 476	146 831	1 214 458	1 361 289
Diplôme de métier ou d'apprenti	4 698	23 344	28 042	84 940	858 311	943 251
Diplôme d'études collégiales	4 735	17 831	22 566	105 694	883 023	988 717
Diplôme d'études universitaires	13 429	15 686	29 115	261 959	1 029 115	1 291 074

Note: Les résidents non permanents et les répondants n'ayant pas précisé leur niveau de scolarité sont exclus.

Source: Statistique Canada, Recensement de 2006, Fichier des microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

que celui des natifs et les immigrants sont surreprésentés parmi les travailleurs pauvres possédant un tel diplôme.

### Le taux de travailleurs à faible revenu est plus important chez les immigrants récents

On constate, au tableau 5, que le taux de travailleurs à faible revenu est de 18% chez les immigrants récents, c'est-à-dire les immigrants qui sont arrivés depuis moins de 5 ans au pays. Ce taux baisse à 10% chez les immigrants arrivés depuis 5 à 9 ans et à 8% chez ceux arrivés depuis 10 ans ou plus. Le taux de travailleurs à faible revenu tend donc à diminuer à mesure que le temps passé au pays augmente.

Ces résultats appuient ceux d'études canadiennes qui ont montré que la situation des immigrants sur le marché du travail s'améliore à mesure que le temps écoulé depuis l'immigration s'allonge (Gilmore, 2008; Zietsma, 2007). Malgré cette amélioration, le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants de longue date, soit ceux arrivés depuis 10 ans et plus, demeure deux fois plus élevé que celui observé chez les natifs qui se situe à (4%) (voir tableau 2). Cette baisse du taux de travailleurs à faible revenu peut résulter d'un progrès réel des immigrants sur le marché du travail, mais il est aussi possible que la meilleure performance des immigrants au fil du temps soit en partie attribuable à l'évolution de la composition des différentes cohortes d'immigrants: passant des régions d'origine

Tableau 5

### Taux de travailleurs à faible revenu des immigrants selon le temps écoulé depuis l'immigration, la région d'origine et l'âge lors de l'immigration, Québec, 2005

	Taux de travailleurs à faible revenu
	%
<b>Temps écoulé depuis l'immigration</b>	
Moins de 5 ans	17,5
De 5 à 9 ans	10,2
10 ans et plus	8,4
<b>Région d'origine</b>	
États-Unis	3,8
Amérique latine	12,1
Europe	7,3
Afrique	13,7
Asie	14,7
<b>Âge lors de l'immigration</b>	
0 à 4 ans	6,0*
5 à 9 ans	8,3
10 à 14 ans	8,6*
15 à 19 ans	10,3
20 à 24 ans	10,3
25 à 29 ans	10,8
30 à 34 ans	12,7
35 à 39 ans	15,0
40 ans et plus	17,3

\* CV de 16,5% à 33,3%; à interpréter avec prudence.

Note: Les résidents non permanents, les immigrants ayant indiqué qu'ils sont nés au Canada et les immigrants venant des autres régions sont exclus de ce tableau.

Source: Statistique Canada, Recensement de 2006, Fichier des microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

traditionnelles (États-Unis et Europe) aux nouvelles régions d'origine (Amérique latine, Afrique et Asie).

## Les immigrants en provenance de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine sont plus touchés par le phénomène des travailleurs à faible revenu

Le tableau 5 nous apprend que le taux de travailleurs à faible revenu est plus élevé chez les immigrants en provenance de l'Asie (15 %), de l'Afrique (14 %) et de l'Amérique latine (12 %) que chez les immigrants originaires des États-Unis (4 %) et de l'Europe (7 %). Il faut souligner que, à l'exception des immigrants venant des États-Unis, les immigrants de toutes les régions d'origine présentent un plus haut taux de travailleurs à faible revenu que les natifs. Ces résultats vont dans le même sens que ceux des études précédentes indiquant que les immigrants des nouvelles régions d'origine telles que l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie ont plus de difficultés sur le marché du travail que ceux des régions plus traditionnelles d'immigration comme les États-Unis et le Royaume-Uni (Aydemir et Skuterud, 2005; Galarneau et Morissette, 2008).

Plus les immigrants arrivent au pays en bas âge, moins le taux de travailleurs à faible revenu tend à être élevé

Le taux de travailleurs à faible revenu tend à augmenter avec l'âge lors de l'immigration (tableau 5). En effet, 17 % des immigrants arrivés à l'âge de 40 ans et plus sont des travailleurs à faible revenu, comparativement à 6 % de ceux arrivés à l'âge de 4 ans ou moins. Les immigrants arrivés à l'âge de 40 ans et plus affichent donc un taux significativement plus élevé de travailleurs à faible revenu que ceux de tous les autres groupes d'âge; les immigrants arrivés à l'âge de 35 à 39 ans font cependant exception. À l'inverse, les immigrants arrivés à l'âge de 4 ans ou moins présentent un taux significativement plus bas que ceux des autres groupes d'âge, à l'exception de ceux arrivés à l'âge de 5 à 14 ans. En outre, bien que le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants arrivés à l'âge de 4 ans ou moins se chiffre à 6 %, l'écart de taux avec les natifs n'est pas significatif. Ainsi, la tendance qui se dessine est la suivante : plus les immigrants arrivent au pays tôt dans leur vie, moins ils tendent à se retrouver parmi les travailleurs à faible revenu.

## Conclusion

En 2005, 5 % des personnes travaillant à temps plein six mois ou plus par année vivaient dans un ménage sous le seuil de faible revenu. Puisque 13 % des Québécois et Québécoises de 18 à 64 ans vivaient dans un ménage sous le seuil de faible revenu au même moment (données non présentées), on peut donc en conclure que le fait de fournir un effort de travail important diminue le risque de vivre dans cette situation, mais ne l'élimine pas complètement. Cela est vrai pour les natifs, mais encore davantage pour les immigrants qui présentent un taux de travailleurs à faible revenu plus de deux fois plus élevé. Ainsi, on peut remettre en question la croyance selon laquelle occuper un emploi est un antidote contre le faible revenu, particulièrement chez les immigrants.

Par ailleurs, au Québec en 2005, près de 30 000 travailleurs à faible revenu détenaient un diplôme universitaire et environ la moitié d'entre eux étaient immigrants; ces derniers constituent 20 % des diplômés universitaires au Québec. De plus, chez les diplômés universitaires, le taux de travailleurs à faible revenu des immigrants est quatre fois plus élevé que celui des natifs. Or, les immigrants sont beaucoup plus à risque que les natifs de vivre sous le seuil de faible revenu malgré une scolarité universitaire et un effort de travail considérable.

Nos analyses ont aussi montré que le taux de travailleurs à faible revenu varie selon la région d'origine des immigrants, ceux des nouvelles régions d'origine présentant des taux plus élevés. Comme en font état les travaux existants (Aydemir et Skuterud, 2005; Boudarbat et Boulet, 2007; Galarneau et Morissette, 2008; Renaud et Cayn, 2006), le problème de reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger est l'une des pistes explicatives potentielles des plus grandes difficultés des immigrants sur le marché du travail. Le fait que les immigrants qui arrivent en bas âge au pays sont moins susceptibles de se retrouver parmi les travailleurs à faible revenu que les autres immigrants vient appuyer cette idée. En effet, on peut présumer que les immigrants arrivés avant l'âge de 5 ans au pays ont fait toutes leurs études et ont acquis toute leur expérience professionnelle au Canada. Le problème de reconnaissance du capital humain acquis à l'étranger ne se pose donc pas pour eux et cela semble se refléter dans leur taux de travailleurs à faible revenu qui est aussi bas que celui des natifs. De même, plus les immigrants arrivent à un jeune âge, plus ils ont la chance d'acquies d'autres caractéristiques favorisant leur intégration dans le marché du travail, telles que de meilleures compétences en français et en anglais et un réseau social plus développé.

## Bibliographie

- AYDEMIR, Abdurrahman, et Mikal SKUTERUD (2005). « Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts, 1966-2000 », *Revue canadienne d'économique*, vol. 38, n° 2, p. 641-671.
- BOUDARBAT, Brahim, et Maude BOULET (2007). « Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique », *Choix-IRPP*, vol. 13, n° 7, 34 p.
- GALARNEAU, Diane, et René MORISSETTE (2008). « Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises », *Perspective*, Statistique Canada, n° 75-001X, p. 5-19.
- GILMORE, Jason (2008). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006 : analyse selon la région ou le pays de naissance*, Document analytique, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du travail, 43 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, et MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2005). *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Québec, Gouvernement du Québec, 94 p.

[suite à la page suivante →](#)

## Bibliographie (suite)

- LECHAUME, Aline, et Frédéric SAVARD (2011). « Esquisse du faible revenu chez les immigrants au Québec », dans *Statistiques sociales, pauvreté et exclusion sociale : perspectives québécoises, canadiennes et internationales*, sous la direction de Guy Fréchette, Danielle Gauvreau et Jean Poirier, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 232-242.
- MARX, Ive, et Brian NOLAN (2012). « In-Work Poverty », *Growing Inequalities' Impacts (GINI), GINI Discussion Paper 51*, 47 p.
- OCDE (2009). « Le travail est-il le meilleur antidote contre la pauvreté? », dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE : Faire face à la crise de l'emploi*, chapitre 3, p. 183-231.
- PICOT, Garnett, et Feng HOU (2003). *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*, Document de recherche, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, no 11F0019MIF au catalogue, n° 198, 57 p.
- RENAUD, Jean, et Tristan CAYN (2006). *Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*, Québec, Direction des affaires publiques et des communications, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 53 p.
- RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (2006). *When Working is not enough to Escape Poverty: An Analysis of Canada's Working Poor*, Working paper, Catalogue n° HS28 – 53/2006E, 154 p.
- SAVARD, Frédéric (2013). « Les travailleurs à faible revenu », dans *Le Québec économique 2012. Le point sur le revenu des Québécois*, Presses de l'Université Laval, chapitre 8, p. 229-252.
- STATISTIQUE CANADA (2010). *Fichier des microdonnées à grande diffusion (FMGD) du Recensement de 2006. Fichier des particuliers : Documentation et guide de l'utilisateur*, Ottawa, Gouvernement du Canada, n° 95M0028XVB au catalogue, 164 p.
- ULYSSE, Pierre Joseph (2009). « Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/ Québec, aux États-Unis et en France. », *Lien social et Politiques*, n° 61, p. 81-95.
- U.S. BUREAU OF LABOR STATISTICS (2013). « A Profile of the Working Poor, 2011 », BLS Reports, Report 1041, 15 p.
- ZIETSMA, Danielle (2007). *Les immigrants sur le marché canadien du travail 2006 : premiers résultats de l'Enquête sur la population active du Canada*, Document analytique, Ottawa, Statistique Canada, Division de la statistique du travail, 28 p.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques du travail et de la rémunération. Dépôt légal

Ont collaboré à la réalisation :

Nicole Descroisselles, révision linguistique  
Gabrielle Tardif, mise en page  
Direction des communications

Pour plus de renseignements :

Julie Rabemananjara, coordonnatrice  
1200, avenue McGill College, bureau 400  
Montréal (Québec) H3B 4J8

Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2014  
ISSN 1492-1073 (version imprimée)  
ISSN 1715-6394 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2000

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante :

[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Téléphone : 514 876-4384 (poste 6217)  
Télécopieur : 514 876-1767  
Courriel : [publication.dstr@stat.gouv.qc.ca](mailto:publication.dstr@stat.gouv.qc.ca)

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)